

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 juillet 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 7, 8 et 9 juillet 2014**

**2014 DAC 1287** Subvention (10.000 euros) à l'association Safoul productions (93100 Montreuil).

**M. Bruno JULLIARD et Mme Myriam EL KHOMRI, rapporteurs.**

-----

#### **Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Municipal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 24 juin 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association Safoul productions ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD au nom de la 9e Commission, et par Mme Myriam EL KHOMRI, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 10.000 euros au titre du soutien aux cultures étrangères est attribuée à l'association Safoul productions, 5, rue des Bons Plants 93100 Montreuil, pour l'organisation du festival l'Afrique dans tous les sens en 2014. 2014\_03595 n° Simpa 16805

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 10.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2014, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004 Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.